



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi, du travail
et des solidarités - Occitanie**

Pôle Politique du travail

Toulouse, le 13 janvier 2026

Affaire suivie par : Virginie Nègre
Mail : virginie.negre@dreets.gouv.fr

LR/AR

Madame Diane LARUEL
Directrice de l'AIPALS
Maison de l'Entreprise
429, rue de l'Industrie
CS 70003
34078 MONTPELLIER Cedex 03

Madame la Directrice,

Je vous prie de trouver, ci-joint, la décision de renouvellement d'agrément de votre service de prévention et de santé au travail interentreprises.

Cet agrément vous est accordé pour une durée de cinq ans pour le suivi des salariés des établissements visés dans la demande d'agrément à compter du 13 janvier 2026.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur régional de l'économie, de
l'emploi, du travail et des solidarités,

Julien TOGNOLA